

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2025-10-02**

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 13
Présents : 10
Pouvoir : 00
Votants : 10

L'an deux mil vingt cinq
Le 09 octobre à vingt heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 03/10/2025

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Dominique FLACHER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, Marcel BERTHIER, Florence MANDON, Sylvie SABATIER, Laure-Paola GUIVIER, Philippe PELLET, Pascale CHOTEL

Excusés : Annie PIGNEDE, Albane PINEDE, Jean-Michel PIDOLOT

Secrétaire de séance : Marcel BERTHIER

OBJET : CONVENTION UTILISATION SALLE DES FETES – COMMUNE ECLOSE-BADINIERES

Monsieur le Maire expose :

Les travaux d'isolation du gymnase de la Commune d'Eclose-Badinières sont en cours. Ils ne permettront pas l'accueil des activités associatives sur les mois de septembre et octobre 2025. Les activités concernées continueront de se tenir dans les locaux communaux de Tramolé. Une contribution forfaitaire sera demandée, pour l'accueil des associations d'Eclose-Badinières dans notre salle communale pour les mois d'utilisation. Le forfait de participation est fixé à 10€/heure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE de valider les montants ci-dessus
- AUTORISE Monsieur le Maire, à signer tout document nécessaire

Jean-Michel DREVET,
Maire.



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité et

Certifié exécutoire et affiché